

COMMUNIQUÉ SUITE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 21 AVRIL 2017

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, par abréviation «BMCI», société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 1.327.928.600 Dirhams, dont le siège est à Casablanca, au 26 Place des Nations Unies, s'est tenue le 21 avril 2017 à 16 heures à l'Hôtel Sofitel Casablanca Tour Blanche, à Casablanca, sous la présidence de Monsieur Jaouad HAMRI, Président du Conseil de Surveillance à l'effet d'approuver les comptes clos au 31 décembre 2016 et les résolutions qui lui ont été soumises.

Les états de synthèse relatifs à l'exercice 2016, publiés dans le journal d'annonces légales, «Le Matin» du 20 Mars 2017, ont été dûment approuvés par les actionnaires et n'ont subi aucune modification.

De même, toutes les résolutions publiées préalablement à l'Assemblée Générale Ordinaire dans le journal d'annonces légales «Les Inspirations ECO» du mardi 21 mars 2017, ont été toutes approuvées et n'ont subi aucune modification à l'exception de la dixième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire qui a été complétée par les mentions en gras dans le texte ci-après :

« DIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate l'arrivée à échéance du mandat des commissaires aux comptes Cabinet «Deloitte Audit» et Cabinet «Mazars Audit & Conseil».

Elle décide (i) de renouveler le mandat du Cabinet «Deloitte Audit» **représenté par Monsieur Fawzi BRITEL** et (ii) de nommer le Cabinet «PwC Maroc» **représenté par Monsieur Mohamed RQIBATE** en remplacement du Cabinet «Mazars Audit & Conseil», pour une durée de trois (03) exercices, qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clôturer le 31/12/2019.»

Jaouad HAMRI
Président du Conseil de surveillance

COMMUNIQUÉ



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change